

LE PEUPLE

DE LYON



ABONNEMENTS

Journal socialiste paraissant le Samedi

BUREAUX

Un an 6 fr. | Six mois 3 fr.

ORGANE des TRAVAILLEURS

120, rue Garibaldi, Lyon

(Les annonces se traitent à forfait)

Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus. — Adresser les correspondances à M. le Directeur du PEUPLE

Vente en gros : M^{me} Eyrard, 23 rue Thomassin, Lyon

Les Lucullus et l'Élection de Firminy

BRIAND ET CONSORTS CONTRE LE SOCIALISME

LE TRIPOT DE BELLECOUR

LA SEMAINE COMIQUE ILLUSTRÉE

PARTI SOCIALISTE DE FRANCE (U. S. R.)

4^e Circonscription de Saint-Etienne

Elections législatives. -- Scrutin du 7 Juin 1903

AUX TRAVAILLEURS !

Camarades,

Convaincu que le prolétariat doit poursuivre :

La socialisation des moyens de production et d'échange ; l'entente internationale des Travailleurs et, cela, en luttant sur le terrain de classe.

Convaincu que ni M. Claudinon, ni M. Souhet ne peuvent représenter ces aspirations, n'étant l'un et l'autre, malgré les nuances politiques qui les distinguent, que des soutiens de la Bourgeoisie. Les groupes du Parti socialiste de France de la 4^e circonscription de Saint-Etienne et la Fédération de la Loire (U. S. R.), ont décidé de proposer à vos suffrages la candidature du citoyen

A. MICHEL

Ancien rédacteur à la "Petite République" et au "Peuple de Lyon"
Ancien Bibliothécaire de la ville de Roanne

Tous les socialistes, tous les ouvriers de la mine, de l'usine et des champs, soucieux de leurs intérêts de classe voteront pour le citoyen

Adrien MICHEL

Sans faiblesse et sans compromissions, le citoyen A. MICHEL saura en toutes circonstances défendre la cause ouvrière.

Pour le Conseil central du Parti socialiste de France (U. S. R.) :

Le Secrétaire, **DUBREUILH.**

Pour la Fédération de la Loire :

Le Secrétaire, **P. ARGAUD.**

AUX ÉLECTEURS !

En me confiant le soin de porter le drapeau dans la 4^e circonscription de Saint-Etienne, le Parti socialiste de France m'a donné un poste d'honneur.

Tous mes efforts tendront à m'en rendre digne. Ma tâche, d'ailleurs, sera d'autant plus facile que la population ouvrière de cette circonscription est consciente de ses intérêts de classe et qu'elle ne se laissera pas leurrer par des épithètes trompeuses.

Le 7 juin, citoyens, vous ferez triompher votre cause en votant pour celui qui, sans réticences et sans arrière-pensée, se présente à vos suffrages avec le programme élaboré dans les Congrès nationaux et internationaux du Parti socialiste.

A. MICHEL.

PARTI SOCIALISTE DE FRANCE (U. S. R.)

Fédération Socialiste Révolutionnaire du département de la Loire

La Fédération socialiste révolutionnaire de la Loire, réunie le 31 mai, après avoir examiné la situation politique dans les deux circonscriptions de la Loire pour l'élection du 7 juin,

Considérant :

1° Que la 2^e circonscription de Montbrison, surtout rurale et très étendue est privée de moyens de communications rapides avec Saint-Etienne, ce qui crée des charges lourdes ;

2° Que les ressources financières du Comité fédéral sont des plus réduites ;

Regrette de n'avoir pu prendre part à la lutte électorale de la 2^e circonscription de Montbrison, Engage les socialistes et les travailleurs de cette circonscription en attendant un nouveau scrutin, à s'organiser sur le terrain des classes, en comités politiques et en syndicats économiques.

Et décide de porter tous ses efforts sur la candidature de classe dans la 4^e circonscription de Saint-Etienne.

Saint-Etienne, le 31 Mai 1903.

Le Secrétaire de séance,

CERNIZE, du Comité de Chazelles-sur-Lyon.

Le Président de séance,

PHILIPPOT, du Comité de la Ricamarie.

Le Secrétaire de la Fédération socialiste révolutionnaire de la Loire,

P. ARGAUD.



MOUSTACHE I^{ER}

ou

GRIMACE III

Ce qu'il est. -- Comment
Il dégringolera

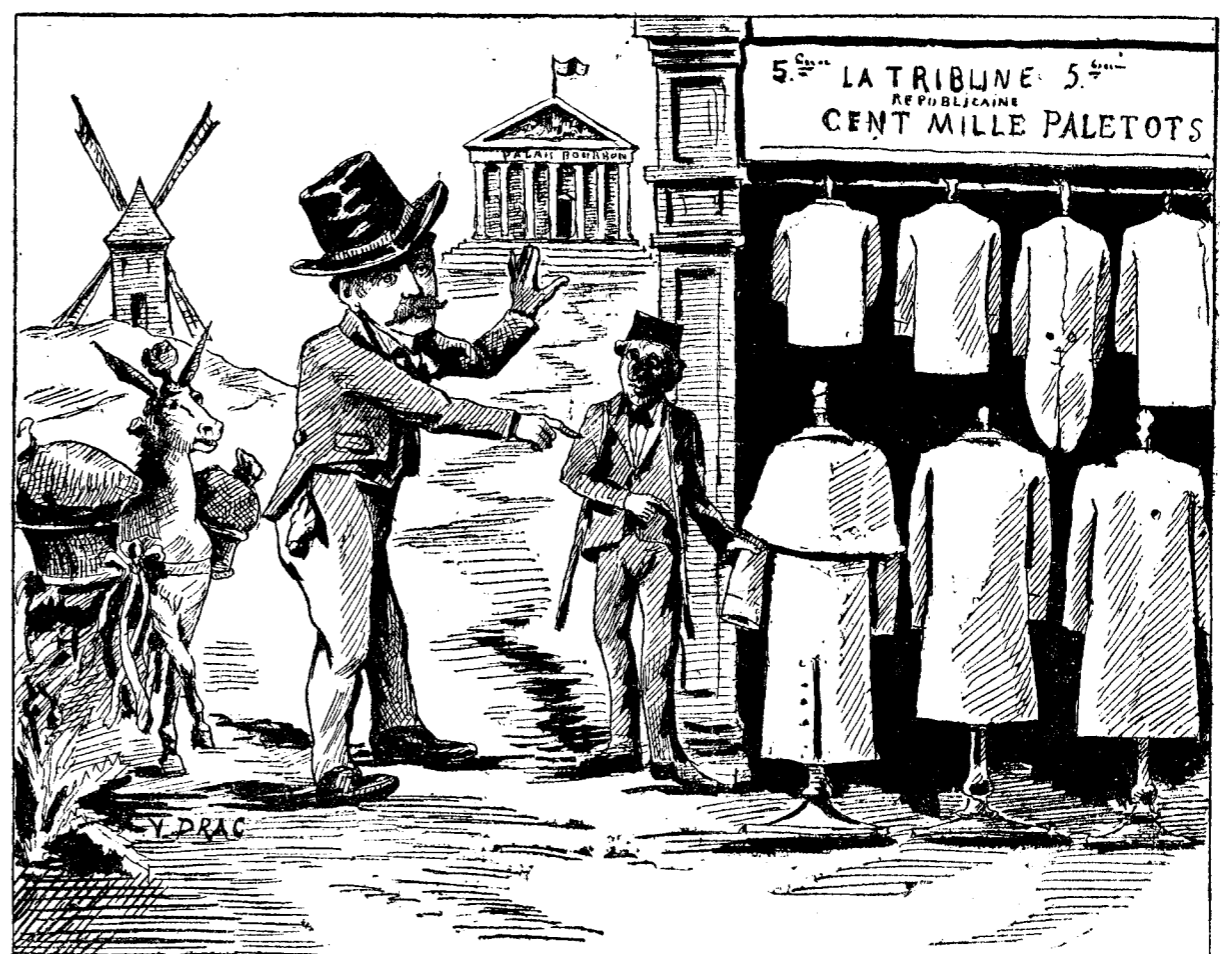
Il n'a pas toujours été aussi fier. Il ne le sera pas autant avant peu.

L'autorité et le capital qui lui font risette aujourd'hui et devant qui il s'incline, le lâcheront vite, quand il ne sera plus rien du tout.



V. DRAC

Souhet aux Cent mille Paletots



Gintzburger, co-directeur de la "Tribune" et des Cent mille Paletots. -- Mossié Souhet, foulez-fous choisir une ponne bedide vesde. Ardigle bremier joix. Nous zommes les vournizeurs te la Mounicipalidé te Zaint-Edienne. Z'est nous qu'avons la gommande de doudes les vesdes bour l'année brojhaine.....

COLLECTIVISME ET REVOLUTION

Nous n'avons pu, malgré notre vif désir, rencontrer M. Claudinon en réunion publique. Cela se comprend, M. Claudinon, dans la 4e circonscription de Saint-Etienne, agit comme son ami Audiffred à Roanne, il ne consent à s'expliquer qu'en réunions privées, devant des auditeurs triés sur le volet et derrière des portes bien closes.

Rien n'est plus facile que de combattre le socialisme devant des amis et complices soigneusement choisis. Nous avons cependant, par lettre et par affiches, convoqué le maire du Chambon à une réunion publique dans la ville même dont il est le premier magistrat.

M. Souhet et ses amis n'ignorent pas ces détails, mais cela ne les empêche pas de nous reprocher de laisser Claudinon en paix et d'aller seulement exposer nos principes dans leurs réunions.

C'est notre droit et notre devoir d'opposer nos doctrines à celles de l'un et l'autre candidat de la bourgeoisie.

Comme M. Claudinon, M. Souhet nous reproche d'être des collectivistes et des révolutionnaires. Ces reproches, à défaut d'autres, légitimeraient seuls notre intervention.

Oui, nous sommes des collectivistes; oui, nous croyons que le prolétariat ne sera politiquement et économiquement émancipé que le jour où, sur les ruines de la société capitaliste et bourgeoise, s'instaurera la société socialiste ou collectiviste.

Tant que le produit du travail de la collectivité ouvrière ne servira qu'à entretenir le luxe d'une poignée de privilégiés, le prolétariat n'aura qu'une apparence de liberté.

Il s'agit pour lui de conquérir sa liberté pleine et entière et, pour cela, d'entrer en possession des richesses que seul il a créées.

Pas plus que M. Claudinon, M. Souhet n'admet la reprise par la collectivité ouvrière de ce qu'elle a produit.

Le mot d'expropriation les effarouche; et cependant la société capitaliste et bourgeoise ne repose-t-elle pas uniquement sur l'exploitation? Est-ce que les petits ateliers, les petites boutiques, les petites entreprises n'ont pas été anéantis par les grandes usines, les grands magasins? est-ce que nous n'assistons pas en ce moment à la ruine des ateliers familiaux des passementiers tués par la grande fabrique?

C'est bien là l'expropriation, mais c'est l'expropriation pour cause d'utilité privée, au profit de quelques-uns, tandis que nous voulons, nous, l'expropriation pour cause d'utilité publique, c'est-à-dire l'expropriation des expropriateurs au profit de tous.

Voilà ce qui justifie amplement notre conception.

D'autre part, M. Souhet et M. Claudinon ont tort de nous reprocher d'être des révolutionnaires. Ne se réclament-ils pas l'un et l'autre de la grande Révolution de 89?

Le tiers-Etat n'ayant pu obtenir amiablement que la noblesse et le clergé renoncassent aux privilèges qu'ils avaient usurpés et dont ils abusèrent à pas reculé devant la violence pour briser la résistance des ordres privilégiés.

Nous nous inspirons simplement des exemples historiques devant lesquels s'agenouillaient volontiers les deux candidats bourgeois et leurs partisans.

Comme il est probable que la bourgeoisie capitaliste ne voudra jamais sans être forcée abandonner ses privilèges, nous considérons qu'il est nécessaire de dire aux travailleurs de se préparer à agir à l'égard de la classe capitaliste comme le tiers état a agi à l'égard de la noblesse et du clergé.

Voilà comment et pourquoi nous sommes collectivistes et révolutionnaires.

A. MICHEL.

P.-S. — Cet article était écrit et composé lorsqu'une circonstance a permis à trois de nos camarades de rencontrer M. Claudinon en réunion publique.

Flanqué de MM. Audiffred, Drake, Bonnevey, le candidat réactionnaire a tenté d'écraser le socialisme, mal lui en pris: les citoyens Faure et Besson l'ont vertement remis à sa place.

Que M. Souhet n'oublie pas que nous avons fait la ce qu'il n'a jamais fait, parler contre Claudinon, en face de lui et en une réunion organisée par lui.

A. M.

Nous apprenons que l'on est décidé, en haut lieu, à employer tous les moyens et toutes les vexa-

tions, pour ne pas dire plus, contre nous, en raison des événements locaux et de la lutte socialiste dans la 4e circonscription. Nous prévenons nos amis.

Qu'ils soient prêts à parer à toutes les injustices et à toutes les canailleries.

N. D. L. R.

Contre-Projet Vaillant

Nos amis Vaillant, Allard, Bouveri, Chauvière, Constans, Coutant, Sembat et Walter ont déposé à la Chambre, un contre-projet qu'ils opposent au projet de la commission de la précédente Chambre et à la proposition actuelle de M. Bienvenu-Martin, concernant l'assurance.

Voici les deux articles essentiels de ce contre projet:

Article premier. — Tout indigent infirme, invalide, incurable, et en partie ou en totalité incapable de travail, résidant en France, qui ne participerait pas à l'assurance ouvrière contre les accidents, le chômage, la vieillesse, l'invalidité et la maladie, dès que, par l'effet de l'âge, des infirmités ou de tout autre cause, il est devenu partiellement ou totalement incapable de pourvoir à sa subsistance, à ses besoins, est compris dans une assurance complémentaire de l'assurance ouvrière, établie aux frais communs de l'Etat, des départements et des communes, qui les garantissent, l'assurent contre l'indigence.

Art. 2. — Les dépenses de secours pécuniaires ou pensions représentatives d'hospice, d'hospitalisation, de placement familial, de construction d'hôpitaux, hospices, maisons de convalescence et sanatoria, sont à la charge de moitié pour l'Etat, d'un quart pour le département et d'un quart pour la commune ou le syndicat de communes.

En cas d'insuffisance de ressources de la commune ou du département, la part contributive de l'Etat à l'édification d'hôpitaux, hospices, etc., pourra être portée jusqu'aux quatre cinquièmes de la dépense.

LE PROLETAIRE

Là-bas, près de ce petit bois Ces moissons blondes que je vois, Ont leurs épis gorgés de grains.

Les champs paraissent acablés Sous le poids immense des blés Qui couvrent les monts et les plaines.

Mais qui les a faits si dorés Ces épis mûrs sortant de terre En bataillons forts et serrés? Qui les a rendus si dorés? C'est le travail du prolétaire.

Là-bas, d'où viennent tant de voix, Tous ces fiers châteaux que je vois Sont de luxueuse apparence. Partout de riches ornements Forment de gais accablants A ces temples de l'opulence.

Mais qui les a faits si charmants, Ces fiers châteaux que rien n'altère? Rien, pas même les éléments! Qui les a rendus si charmants? C'est la sueur du prolétaire.

Et tous ces pays que je vois, Guerroyaient entr'eux autrefois: Leur passé fut épouvantable. Mais leurs territoires unis, Sans un même lois régnés, Ont une force redoutable.

Mais qui les a faits aussi grands, Est-ce le rouge cimeterre Brandi par la main des tyrans? Qui les a rendus aussi grands? C'est le sang du vieux prolétaire.

Et pourtant tous les miséreux, Les exploités, les ventre-cœur, Ne sont-ils pas des prolétaires? Quoi! tous ces sombres bataillons, Vêtus de sordides haillons, Seraient les vrais maîtres des terres?

Ce qui les rend si malheureux, De l'étoffer c'est salutaire. Allons, lève-toi, ventre-cœur! Mets ce qui te rend malheureux Sous ta botte de prolétaire.

PAUL ANDROWITCH. Extrait de « Cœur qui souffrent ».

Les Elections législatives

DANS LA LOIRE

4e CIRCONSCRIPTION

A nos Amis

Malgré tous les principes socialistes; malgré la décision de leur Comité fédéral, MM. Charpentier et Briand continuent à défendre contre la candidature socialiste, la candidature opportuno-radical.

Nous sommes autorisés à déclarer que, dans cette situation, la solidarité et l'appui du citoyen PIGER sont acquis au candidat socialiste Michel.

Le citoyen Piger, député de la Loire, assistera ce soir, avec le citoyen Michel, à la réunion de Firminy et soutiendra la candidature socialiste contre les deux candidatures bourgeoises, réactionnaire et opportuno-radical.

LE PEUPLE

Pas d'abstention!

Trois candidats se présentent devant les électeurs de la 4e circonscription de Saint-Etienne.

M. Claudinon, gros industriel, et M. Souhet, tout également industriel, ne sauraient représenter les aspirations du prolétariat.

De par leur situation personnelle, qui est assise et repose sur des intérêts antagonistes avec ceux des travailleurs, il leur est impossible de faire quoique ce soit pour améliorer le sort de l'ouvrier.

De par leur conception politique et économique, animée d'un esprit conser-

vateur, ils ne peuvent avoir qu'un seul but en se présentant aux suffrages des électeurs: « Celui d'asseoir davantage la domination de la classe bourgeoise sur la classe ouvrière, et de perpétuer indéfiniment les privilèges de la bourgeoisie ».

Il n'en est pas de même du citoyen Michel qui, dans cette lutte inégale contre les billets du « mille » de ses deux concurrents combat vaillamment pour l'affirmation des principes socialistes, dans le seul but d'aboutir ou de faire aboutir à l'émancipation complète des parias de la mine, de l'usine et du moulin.

Ses conceptions politiques, économiques et philosophiques, produit de longues études, lui ont permis d'observer que tout ne va pas pour le mieux dans le meilleur des mondes: aussi bien que cela pourrait aller.

Il voit dans l'exploitation de l'homme par l'homme quelque chose de monstrueux, d'abominable, d'inhumain; aussi poursuit-il avec une inlassable énergie sa suppression par l'expropriation individuelle des expropriateurs pour l'appropriation sociale.

Pour lui, il n'y a qu'un moyen d'améliorer le sort des ouvriers, c'est celui d'organiser rationnellement la production et la distribution des produits, de façon à ce que tous les individus, tous les producteurs, trouvent dans les richesses qu'ils ont créées de quoi satisfaire tous leurs besoins.

Les forces de l'activité humaine n'étant plus gaspillées inutilement, il voit dans cette organisation qu'il préconise et qu'il voudrait voir éclore, une aurore de part de bonheur et d'harmonie.

Il voit l'homme réconcilié avec l'homme et l'anima vili terrassé par la rénovation sociale qui doit être la conséquence et l'aboutissement de la lutte qu'il mène au nom du Parti socialiste de France, dont il est l'humble porteur-drapeau.

Lui seul représente les aspirations de la classe prolétarienne au scrutin du 7 juin, les autres ne sont que des farceurs, qui marchent sur les idées et foulent à l'occasion, à leurs pieds, les revendications ouvrières, n'ayant d'autre but que celui de conquérir des titres pour satisfaire leur vaine ambition.

Travailleurs!

Nous vous en adjurant, ne faites plus le jeu de la bourgeoisie, qui vous exploite et vous affame. Ne soyez pas les propres artisans de votre misère. Montrez que vous savez, quand vous le voulez, être des hommes libres!

Pas d'abstention! Déposez tous, le 7 juin, un bulletin dans l'urne au nom de Michel, candidat de classe, le seul digne, véritablement digne de vous représenter au parlement.

Pierre ARGAUD.

A la Rescousse

Charpentier, Briand pour Souhet Audiffred pour Claudinon

Jamais campagne électorale n'a été menée avec autant d'acharnement que celle de la 4e circonscription, par les candidats de la bourgeoisie capitaliste.

Depuis quinze jours au moins, Charpentier, Violette et Briand accompagnent Souhet dans toutes les communes et, au nom du gouvernement de défense bourgeoise et capitaliste, le présentent aux foules étonnées.

On annonce même pour ce soir la présence, à Firminy, de Briand et de Jules Ledin. C'est complet, et la Lucullus entend donc donner jusqu'à la garde et se compromettre jusqu'au cou!

Voilà, maintenant, que toute la presse capitaliste nous apprend que le groupe progressiste de la Chambre a décidé de voler au secours du seigneur moderne du Chambon.

Audiffred, Dulau, Bonnevey, etc., étaient désignés pour composer la délégation de combat.

Il faut donc s'attendre de la part de ces honorables à un formidable coup d'éclat.

Déjà, sans doute, le damné collectivisme a dû être fort malmené par ces foudres d'éloquence... pour réunions privées.

Et, sans doute, ils ont rompu beaucoup de lances en faveur de l'exploiteur Claudinon, chevalier de la Légion d'Honneur, contre le bourgeois capitaliste Souhet, qui ne lui cède en rien au point de vue décoratif.

Allons, messieurs de la réaction, daignez descendre à donner publiquement des explications aux travailleurs dont vous sollicitez si impudemment les suffrages.

Mais nous ne nous illusionnons pas, car nous savons que le grand jour de la réunion publique ne saurait vous convenir, et vous êtes, par là, les dignes émules de Souhet, autre concurrent bourgeois.

Comme vous, il abhorre la contradiction et, s'il fait le simulacre d'organiser des réunions publiques, c'est une hypocrisie de plus à son actif et pour publiquement étouffer toute discussion.

Il est impossible que les travailleurs comprennent point que vous et lui, représentants de la classe bourgeoise, vous voulez vous imposer sans contrôle et sans discussion.

Ils le montreront, le 7 juin, en déposant dans l'urne le bulletin du candidat de leur classe, le citoyen Michel, porteur-drapeau du Parti socialiste de France.

F. FAURE.

Le Cas des Lucullus

On sait que les Lucullus avaient fait un marché avec Souhet.

— Donnez-nous la mairie de Firminy, lui avaient-ils dit, et nous vous aiderons à avoir la députation.

Or, Souhet n'a même pas attendu le jour du scrutin pour faire savoir qu'il entendait ne quitter ni la mairie de Firminy, ni son mandat de conseiller général du canton.

D'où l'ire de Lucullus qui entendent bien, eux aussi, ne donner rien pour rien!

Nous apprenons, en effet, que le Comité fédéral de la Lucullus a décidé, mercredi soir, de ne plus prendre parti pour Souhet, au premier tour de scrutin,

en présence de son attitude au sujet de la mairie.

Des lettres ont été écrites AUX ELUS pour leur apprendre cette décision, BIEN TARDIVE, et leur enjoindre d'avoir à rester NEUTRES dans la 4e circonscription.

Les Lucullus étaient tout disposés à soutenir un candidat bourgeois et capitaliste, mais opportuno-radical. Ils ont même marché pour lui plusieurs semaines.

Mais ils entendent rester NEUTRES, maintenant, à l'égard du candidat socialiste!

C'est concluant! Leur socialisme est jugé. Ce n'est pas du socialisme. C'est du mercantilisme de politiciens sans scrupules et sans vergogne.

Les anarchistes prêchent l'abstention! Les Lucullus prêchent la neutralité! Ils se complètent très bien et, si le préfet de la Loire ne reçoit pas de l'avancement avant peu, c'est que, vraiment, au ministère de l'Intérieur on n'est pas juste du tout.

Mais, en attendant, quelle décision va prendre le Comité fédéral à l'égard de Charpentier et Briand qui, eux, poursuivent leur campagne électorale pour Souhet, malgré la nouvelle attitude de la Lucullus?

Ils ne respectent guère la neutralité, ceux-là. Ils battent carrément la campagne, se moquant de la discipline (!) socialiste lucullus comme un poisson d'une pomme.

JOURJON.

Nous avons reçu du conseil central du Parti socialiste de France la lettre suivante:

Citoyen Argaud, secrétaire de la Fédération de la Loire,

Cher citoyen,

Par un fâcheux concours de circonstances, la Chambre s'est mise en vacances vendredi soir et je n'ai donc pu joindre nos camarades députés et les entretenir de la situation dans la 4e circonscription de Saint-Etienne.

Dans ces conditions, j'ai écrit aux citoyens Dejeante et Delory, secrétaires du Groupe, pour les prier de faire le nécessaire au sujet de l'appui à donner au citoyen Michel, candidat du Parti.

Le citoyen Constans, sur lequel le Conseil central comptait plus particulièrement, est indisponible. Il part, en effet, jeudi matin pour l'Allemagne, chargé d'une mission par le Conseil général de l'Allier. De même le citoyen Thivrier. Je n'ai pu voir le citoyen Bouveri, qui a passé ses vacances de Pentecôte à Montceau.

Veillez communiquer ma lettre au citoyen Michel et recevez, l'un et l'autre, mes fraternelles salutations.

Pour le Conseil central, Louis DUBREUIL.

Les Réunions

A Saint-Genest-Lerpt. — A Côte-Chaude. Au Chambon. — A La Ricamarie

Notre ami Michel a continué, toujours avec succès, ses réunions électorales. Il a parlé, hier et avant-hier, à Saint-Genest-Lerpt, à Côte-Chaude et à Roche-la-Mollière.

A Saint-Genest-Lerpt, une cabale avait été organisée par une bande de souhetistes et de jaunes contre les orateurs socialistes. Néanmoins, le citoyen Michel a pu exposer ses idées et se faire applaudir par les vrais travailleurs et les sincères républicains.

A Côte-Chaude, le succès a été complet. C'est avec enthousiasme que tous les auditeurs, tous les travailleurs ont applaudi les déclarations du citoyen Michel. C'est d'un bon présage pour le scrutin.

L'heure à laquelle le journal paraît, ne nous permet pas de rendre compte de la réunion de Roche-la-Mollière ou le citoyen Michel se trouve en ce moment. ACCOMPAGNE DU CITOYEN PIGER, D. PUT.

Au Chambon, jeudi soir, Souhet et Briand ont eu une conduite de Grenoble, dont ils conserveront longtemps le souvenir.

Briand n'a pas pu prendre la parole, n'a pas pu prononcer un mot... « A bas le renégat! A bas le traître! », criait-on de toutes parts.

« Ni Charpentier ni Souhet! », disaient les travailleurs, « Vive Michel! ».

Comme on le voit, l'inqualifiable attitude de Briand, le cynique renégat, ATTENTANT LES RADICAUX contre les socialistes, ne lui réussit guère. C'est bien fait!

A la Ricamarie, c'est Claudinon et ses amis qui ont remporté leur veste et, cela, sans le concours de Souhet ou de ses avocats.

Jeudi soir, Claudinon, accompagné de quatre députés amis, donnaient, salle de la mairie, une grande réunion. Deux mille personnes s'y étaient rendus.

Nos amis F. Faure, A. Besson et J. Jourjon, du Comité de Saint-Etienne, y assistaient.

Après avoir entendu Claudinon et ses avocats, nos amis ont pris la parole et n'ont pas eu de peine, devant les travailleurs de la Ricamarie, à faire le procès de la bourgeoisie avec ses Claudinon et ses Souhet.

Leur succès a été colossal. La candidature du citoyen Michel a été adoptée à l'unanimité moins 15 voix pour M. Claudinon. Personne n'a eu le courage de venir défendre Souhet.

Bonne journée.

Les Souscriptions

L'abondance des matières nous oblige encore à renvoyer au prochain numéro la publication des listes de souscription.

Nous prions nos amis de nous accorder un crédit de huit jours, afin que nous puissions avoir la place nécessaire.

Nous prions nos amis, détenteurs de listes, d'adresser au secrétaire-trésorier du comité fédéral, le citoyen P. Argaud, tous les fonds en leur possession, aujourd'hui même, samedi 6 juin.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au prochain numéro notre intéressant feuilleton

Les Aventures de Ravachol

Fédération Socialiste Autonome de la Loire

COMITE FEDERAL

La lettre suivante a été adressée par le Comité fédéral à tous les élus de la Fédération autonome:

Citoyen, Sur la demande des organisations socialistes de la 4e circonscription, le bureau fédéral invite tous les élus socialistes à s'abstenir de prendre part à l'élection de cette circonscription au premier tour.

Cette décision des organisations de la 4e circonscription est motivée par le refus du candidat Souhet de se conformer aux décisions du Congrès du 10 mai relatives au cumul des fonctions électives.

Pour le Comité fédéral:

Le secrétaire,

SAGNOL.

BERNIER, FARISSIER, SOULAGEON, TURLAND.

Une réflexion s'impose.

Comment se fait-il que Briand, qui appartient à la Fédération autonome, se soit lancé dans la bataille en faveur de Souhet contre le candidat socialiste?

Il est vrai que Briand est un trop haut personnage pour s'incliner devant les décisions d'une Fédération si autonome qu'elle soit.

SILHOUETTES

Maurice Violette

Trente-cinq à trente-huit ans environ. Aspect général assez bien. Présente néanmoins quelques points d'analogie avec Julien-la-Fraude: Tête que l'on mange à la vinaigrette. Recouverte d'un chapeau jaune, moins que lui. Assez sélect. Pieds plats — digne qu'on le confonde.

S'habille aux 100.000 paletots. Représente la Maison. Sait se faire une clientèle en faisant valoir la marchandise. Travaille surtout pendant la campagne électorale. Son ami Souhet vient de le favoriser d'un ordre: un superbe pardessus Raglan inusable et dernière mode.

Ancien secrétaire du baron Millebrand-Galliffet; son élève. Très studieux. A su profiter des leçons du Maître.

Député de couleur changeante, suivant les milieux. Loire et Loire le vit apparaitre. Elu des Jacques Bonhomme de ce département.

Avocat sans cause par profession, mais raser par vocation. Irréfléchi et gaffeur; enfonce ses clients par sa faconde.

Est remarquable par ses... inepties et ses mensonges grossiers dans la plaidoirie de la voiture renversée, pas celle des pompiers, mais de son client Souhet qui a vu lui même tomber sa barbe au passage du rasoir violet. Roche-la-Mollière le prise beaucoup, car il rase sans savon.

Courageux devant la contradiction... pour se faire la suite.

Elève du Conservatoire gouvernemental (Directeurs: Combes-Millierand Jaurès) joue admirablement la comédie, même le mélo. Dans ses grandes tirades de terreneuve, se voile sa face patibulaire de ses mains.

Tient à changer de nom; s'appellera, désormais Maurice Violette.

Pierre DELOCHE.

Socialistes de contrebande

A l'Hotel-de-Ville de St-Etienne

Le cas de Sagnol

Je reçois la lettre suivante:

Saint-Etienne, 4 juin.

Monsieur Delmorès,

Puisque vous en êtes à l'épuration des municipaux, vous êtes-vous renseigné si votre excellent ami Sagnol, marchand d'huile, de fleur d'orange, etc., paie la patente de commerçant?

Si non, faites-le. Ses en-tête de lettres portent son adresse au Canet, près Cannes, où il n'a pas de domicile et où, par conséquent, il ne paie rien.

A Saint-Etienne, il n'a pas de magasin et pour éviter les impôts, il loge ses marchandises dans un entrepôt de Bérard.

Renseignez-vous.

Un de vos lecteurs.

J'avoue à notre lecteur que nous n'avons pas encore eu le temps de nous renseigner à ce sujet. Mais nous allons nous en occuper.

La lâcheté de Sagnol

Après avoir été un goujat, Sagnol veut maintenant être un menteur.

Ayant constaté le scandale auquel il a donné lieu par son idiotie, il a tenté de donner, de son odieuse agression, une version à lui favorable et il est allé trouver, pour la rendre publique, la Loire et le Memorial.

La version de Sagnol m'importe peu. Qu'il ait été plus ou moins violent et plus ou moins lâche agresseur, je m'en moque.

Je me suis battu en duel deux fois en ma vie, une fois, notamment, pas loin d'ici, à Roanne, où j'avais pour témoins MM. Gouttenoire, alors adjoint au maire de Roanne, et Augé, aujourd'hui maire de cette ville.

J'aurais pu, encore une fois, tenir un pistolet aussi bien que Sagnol, sinon une épée, mais je n'ai pas à envoyer de témoins à des gens qui se solidarisent avec ceux qui trafiquent de leur mandat et que toute la ville de Saint-Etienne appelle des fraudeurs.

J'aurais pu envoyer des témoins à Sagnol si, au lieu de transformer

la place de l'hôtel-de-ville en Forêt de Bondy, il avait démontré que l'accusation portée contre lui était fautive.

En dehors de cela, je n'avais qu'à résister à sa lâche goujaterie et à me berner à lui secouer la barbe, comme je l'ai fait. Avis aux autres. Dorénavant, je ne serai pas seul, du reste.

J. DELMORÈS.

L'affaire Sagnol-Leproux

Je reçois de M. Leproux la lettre suivante:

Saint-Etienne, le 4 juin 1903.

Monsieur, Votre altercation avec Sagnol ayant appelé mon attention sur l'article qui l'avait motivée, j'ai constaté avec surprise que vous aviez jugé bon de me faire intervenir dans votre querelle.

Les « délégués » politico-commerciaux de l'heure présente ne m'intéressent en rien. Je n'y vois qu'une nouvelle et éclatante démonstration de la prépondérance des « questions de personnes » et vous prie très sérieusement de vouloir bien vous abstenir de m'y mêler, sous un prétexte quelconque.

Toutefois, puisque vous avez donné à entendre que certaine démarche à laquelle j'ai jadis participé pouvait des côtés intéressants, je vous prie de vouloir bien vous expliquer nettement et dire tout ce que vous savez à ce sujet.

Ceci ne me gênera en rien. Vous pouvez même compter sur moi pour compléter la récit si quelque détail éla t sorti de votre mémoire.

Espé-ant que vous voudrez bien insérer la présente lettre, je vous prie d'agréer, Monsieur, toutes mes salutations.

LEPROUX.

Je suis prêt à donner satisfaction à M. Leproux, si Sagnol y tient. Mais comme je suis dans l'obligation alors de mettre en cause deux personnalités politiques — non socialistes — de Saint-Etienne, — personnalités qui n'en sont certainement pas très enchantées, — je laisserai à M. Leproux et à Sagnol la responsabilité de l'incident.

dans ces décorations la justification des dépenses qui ont été faites.

Les sommes qui ont été ainsi dépensées auraient été bien mieux employées si l'on s'en était servi pour ouvrir des chantiers, afin d'occuper les chômeurs.

Incurie municipale

Un employé municipal, en s'occupant des travaux qu'avait nécessités la visite ministérielle est tombé d'un échafaudage mobile et s'est fracturé la colonne vertébrale.

Il est vrai que M. Augé s'en fiche, puisque ce sont les contribuables qui payent.

TERRENOIRE

Blâmé par ses amis

Le roi soleil est furieux contre le Peuple, parce que le Peuple lui dit ses vérités.

Or, voilà que la Tribune s'en mêle et le prend maintenant aussi à partie.

En effet, samedi, nous pouvions lire dans l'organe préfectoral, à propos de la dernière séance du conseil :

« La séance à un moment a été orageuse ; grâce à l'entêtement obstiné du maire, la désunion règne dans le conseil.

« Les temps nous faisant défaut aujourd'hui, dans quelques jours, nous donnerons un compte rendu exact et complet de cette séance.

« Nos amis pourront apprécier la mesure de dévouement dont a fait preuve une majorité servile et incapable en faveur de notre personnel enseignant. »

Voilà qui est complet et ce pauvre Murgue est évidemment dans une bien mauvaise posture ! A quel saint va-t-il donc se vouer maintenant !...

Mais ce n'est pas tout. Tousjours dans la Tribune, il y a quelques jours déjà, le citoyen J. Malmazet, conseiller municipal, lui a administré une petite correction qui n'était pas volée du tout.

On nous informe aujourd'hui que le citoyen Malmazet n'a pas dit son dernier mot et qu'il entent mener plus que jamais la lutte contre le roi soleil qui a ainsi trouvé le moyen d'ameuter contre lui tous les habitants de Terrenoire.

C'est la dégringolade rapide, à la vapeur, voire même à l'électricité !...

Quand les journaux publient des articles contre ses adversaires, Murgue et ses acolytes disent aux marchands : criez fort ! Annoncez l'article !

Maintenant ils se gardent bien d'en dire autant aux vendeurs du Peuple.

Au contraire, s'ils pouvaient leur faire disparaître tous leurs clients et les faire assome, ils le feraient !...

Mais le Peuple n'est pas à leur merci et le public le demande, veut le lire... On ne peut l'étouffer !...

P.-S. — L'incident au sujet de l'institutrice se complique. Nos prévisions se réalisent. Dans cette affaire, comme dans toutes les autres, le roi soleil a contre lui tous les républicains du conseil et toute la population de Terrenoire.

BULLETIN DES MINEURS

Récapitulation des élections de Délégués mineurs du bassin de la Loire.

En ce moment, et après avoir assisté à la lutte qui a été conduite avec ardeur d'un côté comme de l'autre avec une passion plus ou moins sincère vis-à-vis des travailleurs du sous-sol, je me permettrai d'exprimer mon opinion devant tous les mineurs afin qu'ils puissent juger eux-mêmes.

D'un côté les candidats ministériels et réactionnaires soutenus par la Social-Lucullus. De l'autre côté, les candidats ouvriers, les vrais défenseurs des institutions syndicales.

Dans tout le bassin de la Loire les ministériels et les réactionnaires sont restés sur le carreau ou ont eu du plomb dans l'aile.

Les candidats ouvriers militants des syndicats sont arrivés à des majorités écrasantes.

Dans toutes les circonscriptions : La Talaudière, le Treuil, Chateaux, Montmartre, Villars, Firminy et Grand-Croix, la raison a triomphé en même temps que le courage des mineurs, à part quelques exceptions où les candidats « bouffe-galette » ont pu être élus grâce à l'inconscience des travailleurs.

A Villebœuf, malgré la campagne de presse du sinistre Bouchard qui, pour la circonstance n'avait pas craint de prendre la houlette et d'endosser le manteau d'un berger du Mezenec, le citoyen Giraud, un vrai mineur, a été élu au premier tour.

A Ricamarie, le luellus Blachier, valet du papa Moulin, n'a pu être élu qu'à trois voix de majorité.

A Roche-la-Molière, le cuirassier Prynay, ex-pensionnaire du Café socialiste aristocratique de la place Marengo, n'a dû son élection qu'en allant planter sa tente ailleurs que parmi ses camarades.

Dans la circonscription de Méons, l'apostasie a triomphé en la personne de l'ignorant conseiller municipal Chalançon qui, malgré une large distribution de bons du bureau de bienfaisance que l'administration avait mis à sa disposition n'a pu obtenir que vingt voix de majorité.

En revanche, tous les syndicats de la Loire ont exprimé leur opinion vis-à-vis de la parlotte ministérielle.

Le capitaine Fracasse Cotte, le plus coupable de trahison de la corporation minière, a été exclu du syndicat de Côte-Chaude.

Son collègue Mure, trésorier de la Fédération des Mineurs, un des détenteurs des 19.000 francs qui étaient versés comme subsides aux grévistes, ainsi que le polichelette Bouchard, ont été exclus comme des lépreux du syndicat de Saint-Etienne.

Le jésuite Blachier, de La Ricamarie, a été chassé du secrétariat et du conseil d'administration de son syndicat respectif.

Le syndicat de Saint-Etienne, imitant celui de La Ricamarie, a renvoyé le stupide Chalançon à la commission du Lignon, où son incapacité est d'une si grande utilité.

En résumé, les mineurs de la Loire ont bien mérité de la corporation en reposant du pied les fervents adorateurs du Veau d'Or.

Abel MAIRE.

A Carmaux

Sous ce titre, nous lisons dans le Réveil Syndical de Lens, numéro du 31 mai :

Une partie des mineurs a tenu son Congrès à Carmaux.

Cette partie, c'est le vieux tronc vermoulu de la Fédération nationale, tronc qui est forcé de déperir, car les racines et les branches l'ont abandonné.

Les syndicats de Carmaux, Cagnac, Gardanne, Trets, Valdonne, Anzin, Nord, Pas-de-Cplais, Epinac, centre, Molte-Availlon étaient représentés.

En plus, Girardet et Mure, sont arrivés au Congrès sans mandat, ce qui signifie clairement que ces deux délégués n'étaient délégués de personne.

Je ne veux pas m'amuser à éplucher ces syndicats, mais à l'exception d'Anzin et de Carmaux, je ne crois pas qu'ils soient d'une grande force numérique, comparativement à l'extraction de leurs gisements respectifs.

D'ailleurs, ce serait une injustice de reprocher à Cagnac, Gardanne, Trets, Epinac, etc., d'être de petits centres d'exploitation.

Ce qui m'intéresse, c'est que les congressistes officiels et fictifs de Carmaux n'avaient pas la puissance morale des congressistes officiels et réels de Grand-Croix.

A Grand-Croix, les trois plus grands bassins de notre très chère et très marâtre patrie, étaient représentés par les syndicats de la Loire, Montceau-les-Mines et la Fédération syndicale du Pas-de-Calais.

A Carmaux, à part quelques exceptions, il n'y avait que ces délégués de pacotille, représentants de syndicats imaginaires.

Pour le Pas-de-Calais, notre Vieux-syndicat Baslycot (si toutefois on peut donner ce nom à un ramassis de bouffe-galette qui n'ont du mineur qu'un moyen de spéculation) a été représenté par Basly et Lamandin.

Sont-ce des mineurs syndiqués ou des électeurs qu'ils ont représentés ?

Je doute fort que leurs mandants soient des mineurs, syndiqués ou non, car nos deux copains-députés ont filé incognito à Carmaux, sans avertir personne de la corporation.

C'est seulement après leur fuite que l'Endormeur du Nord nous annonça qu'ils avaient été choisis par le Conseil d'Administration.

Il faut prendre les lecteurs pour des sots pour vouloir leur faire avaler une pareille couleuvre.

Lamandin et Basly sont partis de leur chef, comme ils en ont l'habitude et je les défie de dire qu'ils ont seulement demandé avis à un seul mineur, avant de partir.

Ce ne sont plus des délégués, ce sont des touristes qui ont usurpé le titre de représentants de notre corporation.

Il est vrai qu'aucun syndiqué du Vieux Syndicat n'a été consulté et cela pour une bonne raison, c'est qu'il n'y en a plus.

Quant aux délégués inamovibles, aux chiens couchants du Vieux-Syndicat, Basly ne prend même plus la peine de leur donner un ordre, il les a rendus muets.

Camarades mineurs il ne faut plus nous laisser gouverner ni par les ingénieurs, ni par les fumistes sortis de nos rangs. Gouvernons-nous-mêmes.

Et pour cela, tous à la Fédération Syndicale. C. LALYRE.

Rapport du délégué Beauregard Circonscription du Treuil Puits Saint-Louis. Visite du 27 mai

Je descends au puits Saint-Louis pour procéder à ma visite réglementaire.

Je visite les tailles 23, 22, contrée de Méons Ouest. Je me rends en 15^e couche, je m'arrête à la recette supérieure, je visite le travers banc.

En passant par la descente de l'Est, je remarque que le boisaige est en très mauvais état à partir d'où l'on accroche les bennes jusqu'à l'avancement, je remonte. Je descends par le plan de l'Est et par la descente Saint-Louis, je visite l'avancement ; de suite après avoir passé le réservoir, je remarque quarante cadres cassés.

L'aérage fait défaut. Les ouvriers souffrent de la chaleur. Je demande que l'on active la vitesse du ventilateur. Puisque celui-ci est insuffisant, qu'on les mette en marche tous les deux.

Je continue par les tailles 15, 13 en cru ; je descends par le plan du Chêne, retour d'air général de la République ; je visite les tailles 19, 20, 18.

Le boisaige mérite d'être remplacé en quelques endroits de la double voie supérieure de la taille 19, dans la double voie inférieure et sur l'embranchement de la descente de la République.

Au niveau supérieur de la taille 18, trois coulisses sont cassées ; les trois portées de la sortie le sont également, il y a aussi deux cadres en arrière.

Je termine par la taille 8.

Le délégué, BEAUREGARD.

tour d'air de la République. Je descends 18-20, je remonte par la taille 19, descente de la République, je visite la taille 8.

J'avais signalé dans ma visite du 27 mai, sur l'embranchement de la descente de la République, entre les niveaux 19-18, que trois coulisses étaient cassées, ainsi que les trois portées des cadres en arrière. Je retrouve aujourd'hui le boisaige dans le même état. Aueun compte n'a été tenu de mes observations, signalées plus haut.

Je demande si vraiment l'on doit tenir compte des observations d'un délégué mineur ; si oui, l'on doit faire les réparations ; au cas contraire, le délégué doit immédiatement se retirer en donnant sa démission.

Au sommet de la descente de la République, la double voie est envahie par l'eau que l'on remonte de la descente, les ouvriers sont, de ce fait, obligés de patauger dedans toute la journée. Voilà comment ils contractent les maladies, et cela est dû à la négligence du gouverneur qui ne fait établir aucune rigole.

Je passe ensuite par les tailles 6-4-2. Au fond de la taille 2, le chemin de roulage est en très mauvais état, les cadres sont coupés à la hache. Les bennes déraillent et s'accrochent aux bois par la faute inexcusable des gouverneurs qui ne font faire aucune réparation.

Je continue par la contrée du Cros. Je visite les tailles 1, 3, 3, 7, 9. Au fond de la taille 9, niveau inférieur entre la dernière flandre et le front de taille je découvre une accumulation de grison. Je tiens à dégager ma responsabilité en cas de catastrophe.

J'invite M. le préfet de la Loire et M. Tauzin, ingénieur en chef du corps des mines, à tenir la main pour que les mesures nécessaires soient prises.

Je remarque au niveau inférieur des tailles 12-14 que les chevaux ne peuvent plus passer, leur collier s'accroche aux chapeaux, qui sont cassés ; ils s'élancent, font dérailler les bennes, et les ouvriers perdent leur temps à les remettre sur les rails. Le soir arrive, la tâche n'étant pas accomplie, le gouverneur ne tient aucun compte du temps perdu pendant la journée, et on met l'ouvrier à la porte.

Le délégué, BEAUREGARD.

Mines de Villebœuf

Les ouvriers de Villebœuf, membre de la caisse de secours, sont convoqués à une réunion générale qui aura lieu demain dimanche, 7 juin, à la Bourse du Travail, grande salle.

Ordre du jour : compté-rendu de la gestion ; les élections des délégués à la Caisse de secours.

Le délégué, BEAUREGARD.

Comité de direction du "PEUPLE"

Réunion générale du Comité de direction du Peuple, mardi, 10 juin, à 7 heures du soir, au local habituel.

Ordre du jour : 1^o Le Peuple quotidien. Rapport sur sa publication le soir et sur sa publication le matin.

2^o Entrée des souscriptions et date de l'apparition. Le Secrétaire.

Le Tripot de Bellecour

Les journaux ont mené grand tapage autour de la maison de jeux établie au Cercle National à Paris où, grâce à de certaines influences obtenues!!!, on peut exploiter et plumer les pigeons à qui on ferait l'honneur du Grand Cercle National.

A Lyon, chaque année, on établit la maison de jeux en pleine place Bellecour, sous le couvert de fête de bienfaisance. A grand renfort de réclame, le Progrès établit une kermesse et de longues tables de jeux sont là qui attendent les gogos.

Ces jeux doivent être tellement illicites que, dans la réclame que l'on fait autour de cette fête, le Progrès n'en parle pas.

On dit bien que la musique d'un régiment fait entendre ses meilleurs morceaux, qu'il y a la loterie ou on gagne des oiseaux, que les canaris et les perroquets sont amusants, que le chemin de fer aérien promet des sensations aussi agréables que la course Paris-Madrid, que les chevaux de bois sont épatants, que le grand tir international est très achalandé, qu'il y a de nombreux entresorts, qui, tous mieux décorés les uns que les autres, retiennent la foule et l'amuse.

Mais rien de la roulette qui est cependant la base de la fête. Pourquoi ? De deux choses l'une, ou les jeux sont licites ou ils ne le sont pas et, en ce cas, on ne devait pas les permettre, mais comme c'est avec l'argent arraché aux gogos que l'on fait les bénéfices de la fête et alors.

Cependant, il faut croire que cette année on a arraché les plumes des pigeons avec trop de violence ; ils ont fait entendre leurs protestations et la kermesse a fermé ses portes. Non, c'est à dire a ouvert et a laissé la place Bellecour à la circulation.

Nous espérons que si pareil fait se renouvelait, avant de donner nos places publiques pour la réclame de la Chevalière Delaroche, on ne permettra pas l'exploitation du tripot.

Mais c'est un peu trop demander, surtout lorsque MM. Ledin et Mounier, de Saint-Etienne, sont présidents de ces fêtes et M. Augagneur ne peut rien leur refuser.

B. BESSET.

Tribune Politique et Syndicale

Grève de la Maison Exbrayat. — Les grévistes vont enfin obtenir satisfaction et nous avons le ferme espoir qu'au moment où paraîtront ces lignes, elles auront la victoire complète.

M. Esbrayat comptait sur une rentrée, mardi dernier, mais les grévistes montaient bonne garde et devant la fermeté d'elles n'ont cessé de faire preuve depuis ces cinq semaines de lutte et qui allait toujours en s'affermissant, les quelques inconscients qui avaient l'intention de remplacer les grévistes

dans l'usine Esbrayat sont restées chez elles.

A peine cinq ou six, sur la cinquantaine sur laquelle comptait M. Esbrayat, se sont présentées mardi matin ; la petite conduite et la sérénade qui leur fut faite à la sortie ne les encouragea guère à la rentrée de la soirée et, de celles là même, il en manqua.

Devant cette impossibilité matérielle, ce patron qui, à maintes reprises, avait déclaré que jamais il n'entrerait en pourparlers avec ses ouvrières ou leurs délégués, acceptait de discuter des conditions de rentrée avec le citoyen Dunière, maire de Villeurbanne, et acceptait de reprendre toutes ses ouvrières à l'ancien tarif, donc sans diminution pour ses ouvrières ; mais, devant le manque de travail dû à la désorganisation de son travail par le manque de commandes pendant l'arrêt dû à la grève, proposait à ses ouvrières de ne les faire travailler que par roulement établi entre les ouvrières.

Les grévistes ont fait savoir à M. Esbrayat qu'elles ne rentreraient qu'à condition que toutes travailleraient ensemble, ayant chômé ensemble ; que, s'il y avait manque de travail, il n'y avait qu'à diminuer la journée de travail, la réduire à 8 heures, à 6 heures, s'il était nécessaire, mais qu'elles s'opposaient à cette division de travail.

Les pourparlers continuent et, comme nous le disons, nous sommes persuadés que nous aurons à enregistrer une victoire complète qui sera due à l'union des grévistes et à la solidarité de la population ouvrière des Charpenne et le concours des militants et des Syndicats lyonnais.

B. B.

Victoire ouvrière. — Fin de la grève de la Maison Exbrayat.

Comme nous le prévoyions, les ouvrières ont obtenues pleine satisfaction, la grève est terminée.

Toutes les ouvrières grévistes rentreront lundi matin, sans aucune diminution. C'est un grand succès dû à l'énergie des ouvrières.

B. B.

Syndicat d'Imprimeurs sur étoffes de Lyon. — Depuis plus de trois semaines, nos camarades de Saint-Etienne luttent pour la défense de leurs salaires.

Le patron voulant leur faire subir une diminution qui rabaisserait trop leurs journées, ces camarades n'ont pas voulu accepter.

Si, aujourd'hui, nous faisons appel à la solidarité des travailleurs des syndicats, c'est que par suite de la lutte que nous avons soutenue à Bourgoin, il y a peu de temps, notre caisse se trouve épuisée et nous ne pouvons plus soutenir efficacement nos amis qui luttent contre leurs exploiters pour assurer leur existence.

Le Syndicat.

Cercle de l'Est à Saint-Etienne, 1, rue de l'Isérable. — Assemblée générale dimanche prochain, 7 juin, à 3 heures du soir. Ordre du jour très important. Présence de tous indispensables.

Le Secrétaire, P. DELOCHE.

Commission des sans-travail de Saint-Etienne. — Par suite de l'effroyable crise industrielle qui sévit en ce moment sur notre malheureuse cité ou ce n'est pas trop dire que 10.000 ouvriers sont actuellement sans travail, nous avons l'honneur de vous informer qu'une commission de 23 membres a été nommée pour rechercher les moyens les plus efficaces pour atténuer cette malheureuse situation.

En conséquence, nous avons cru qu'il était de notre devoir de faire appel à toutes les bonnes volontés pour pouvoir combattre et enrayer, dans la mesure du possible, la misère et la détresse qui sévissent parmi les travailleurs de notre ville.

C'est pour ces raisons que nous venons faire appel à votre bienveillance, pour participer à la création de soupes populaires ou bouillons ouvriers.

Votre sympathie bienveillante, qui ne fait jamais défaut à tout ce qui concerne les œuvres philanthropiques, nous est un sûr garant que notre appel recevra, auprès de vous, un accueil chaleureux et apprécié.

La Ville de Saint-Etienne a si bien compris le but humanitaire de notre œuvre, qu'elle a mis immédiatement à notre disposition les premiers fonds nécessaires à notre installation.

Nous avons le ferme espoir de trouver en vous un digne continuateur, dans ce noble geste.

Dans l'attente de vous lire ou de vous voir, recevez nos remerciements anticipés et l'assurance de nos sentiments les plus respectueux.

La Commission.

NOTA. — On reçoit tous les dons, en nature ou en espèces (en nature de préférence).

Les dons sont reçus de 8 heures à midi et de 2 heures à 6 heures du soir, à la Bourse du Travail, salle 6, au premier.

Syndicat des polisseurs sur métaux et nickelleurs. — Le Syndicat invite les ouvriers syndiqués à ne pas se présenter à la maison Chamandon, cours de la Liberté, 58, à Lyon, pour travailler jusqu'à nouvel avis, la maison étant à l'index.

Syndicat des électriciens de la ville de Lyon. — Dimanche matin, à neuf heures, réunion mensuelle, café Delange, 22, quai de Retz. Prière aux adhérents d'être exacts.

Syndicat des employés de tramways O. T. L. — Tous les détenteurs de billets sont invités à les faire parvenir à celui des trésoriers qui les leur a remis.

Tous les billets qui ne seront pas rentrés samedi soir à la réunion de la commission seront considérés comme vendus.

Syndicat l'Avenir des boulangers. — Réunion du conseil d'administration, jeudi 11 courant, à 2 heures et demie, à la Bourse du Travail de Lyon.

giers. — Réunion du conseil d'administration, jeudi 11 courant, à 2 heures et demie, à la Bourse du Travail de Lyon.

Fêtes syndicales à Lyon. Tramways O.-T.-L. — La Chambre syndicale des employés de tramways organise, pour le dimanche 7 juin, à 7 heures, salle de la Bourse du Travail, cours Morand, 39, une fête au bénéfice de la Caisse de secours, composée d'une partie concert, avec les concours d'un grand nombre d'artistes connus et appréciés du public lyonnais et d'une partie spectacle représentée par le Théâtre l'Œuvre, également apprécié par ses représentations littéraires et sociales.

Le prix du billet est de 25 centimes, deux billets donnent droit à toute la fête et participent au tirage d'une magnifique tombeola, composée de nombreux lots.

Les camarades voulant venir en aide à nos collègues des tramways et passer une bonne soirée, nul doute que la salle de la Bourse sera comble le 7 juin.

Plâtriers-peintres de Saint-Etienne. — La chambre syndicale internationale des plâtriers-peintres prie les non-syndiqués désireux de coopérer à l'œuvre d'émancipation ouvrière de venir renforcer le nombre toujours grossissant des exploités.

Camarades, lorsque nous nous sentons les coudes, nous pourrions nous redresser devant nos patrons et faire respecter nos droits et nos salaires.

Le secrétaire, A. SOUCHON.

BIBLIOGRAPHIE

Les Accidents du Travail

Le Conseil judiciaire de l'Union des Syndicats ouvriers de la Seine, dont le siège est à la Bourse du Travail de Paris, informe les travailleurs qu'il tient à la disposition de Syndicats et aussi des camarades, à titre personnel, une brochure de 138 pages due au docteur Diverneresse, membre dudit Conseil judiciaire.

Cat ouvrage, bourré de documents importants, est appelé à rendre de grands services aux victimes des accidents du travail, car elle fait connaître les droits que possèdent les blessés, relativement au droit que leur confère la loi de se faire traiter comme il leur convient et non selon les ordres des patrons et de leurs assureurs.

On trouvera, dans cette brochure, des spécimens des pièces employées par les adversaires des blessés pour les tromper, afin de mieux les pressurer.

Le Conseil judiciaire, considérant l'utilité incontestable de ce volume pour tous ceux qui, journellement, sont lésés par les assureurs et les Compagnies industrielles, parce qu'ils ignorent leurs droits, a souscrit pour 600 exemplaires, qu'il possède maintenant.

Les Syndicats, ainsi que les particuliers, qui désireront la brochure du docteur Diverneresse, devront écrire au secrétaire du Conseil judiciaire de 4 à 6 heures et de 9 à 10 heures du soir, à la Bourse du Travail, 3, rue du Château-d'Eau, Paris. Le prix est de un franc. Par la poste, franco, contre mandat de un franc vingt-cinq centimes, au nom de Quillent, secrétaire du Conseil judiciaire.

TRAITEMENT DE Maladies de la Bouche et des Dents

Pose de Dents artificielles SANS EXTRACTION DES RACINES

J. CHALAYE

Chirurgien dentiste

ENTRÉE : 13 bis, rue Gambetta, Angle rue du Chambon. En face l'Eglise Saint-Louis.

SAINT-ETIENNE

FABRIQUE DE GRANDES LIQUEURS

Hygiéniques, végétales et bienfaisantes

JALLON & BONNARD

23, rue Marengo, et 12, rue St-Honoré. - ST-ETIENNE

Beuvez et Offrez à vos Amis, ses PRODUITS RECOMMANDÉS

La Menthe des Familles Liqueur superfine digestive et rafraîchissante

L'Élixir Végétal des Sept-Pins Grande Liqueur de dessert

ABSINTHE, CITRONNADE, CASSIS, QUINA, GENTIANE et Liqueurs supérieures de toutes sortes

DEPOT GÉNÉRAL DES PRODUITS DU PATRONAGE

Quina du Patronage RECONSTITUANT

Recommandé aux enfants et aux vieillards

Marc du Patronage

Arquebuse du Patronage VULNERAIRE

Reconnue la plus efficace contre les refroidissements, coups, foulures, entorses, etc. etc. Indispensable dans tous les ménages

TERPINE CONCENTRÉE DESCOS

Produit Médaille, Hors Concours. — Spécialement ordonné par les Médecins dans : RHUMES, BRONCHITES, CATARRHES, ASTHME, OPPRESSION et les Affections des Voies Respiratoires

PRIX : 3 fr. 50

Que tous ceux qui souffrent des maladies de la poitrine tuberculeuse, bront chite, catarrhe pulmonaire, etc., essayent la célèbre

Potion antiseptique du docteur Bandiera. Ce spécifique, d'une efficacité admirable, conforme aux dispositions des lois, est déposé seulement

Palerm (Italie), près la Pharmacia Nationale, située rue Cavour, 89-91. Prix de chaque bouteille, avec instructions 4 francs. Ajouter les frais de port et d'emballage.

SAISON D'ÉTÉ 1908

Grâce à toi, beau soleil, nos heures libertines s'envelopent sur les routes et les chemins fleuris. Où l'on voit les cyclistes montant des Machines de la Société des Magasins réunis.

La Maison qui vous livre à chacun sans mystère, Toujours à crédit la bécane pneumatique.

(22, Rue de la Préfecture, St-Etienne)

Ferdinand FAURE

Renseignements commerciaux et divers

CONTENTIEUX - RECOURS

Défense devant les Tribunaux de Commerce et de Paix LIQUIDATIONS - EXPERTISES

IMPRIMERIE SPÉCIALE DU "PEUPLE"

IMPRIMERIE - PAPETERIE - LITHOGRAPHIE

Adresser les Commandes aux Bureaux du Journal

LETTRES DE DECÈS LIVRÉES UNE HEURE APRÈS LA COMMANDE

LABEURS TRAVAUX D'IMPRESSION EN TOUS GENRES JOURNAUX

FOURNITURES DE BUREAUX

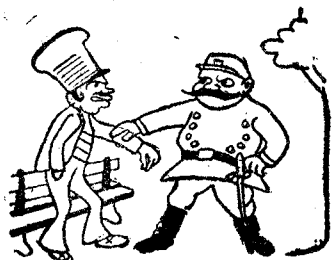
LA SEMAINE COMIQUE

LETTRE RECOMMANDÉE



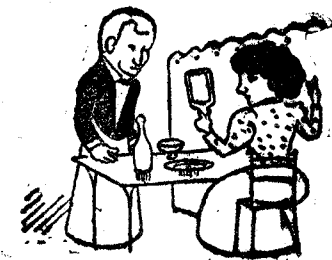
LE CONGIERGE. — Une lettre recommandée pour le locataire du cinquième... j'ai bien envie de la porter au Figaro.

PAUVRES AGENTS



L'APACHE. — Vous m'arrêtez? Prenez garde!...
L'AGENT INQUIET. — Pourquoi donc?
L'APACHE. — Qui vous dit que je ne suis pas un homme du monde!...

LE GAZ A 3 SOUS



LA CLIENTE. — Toute votre cuisine est faite à l'huile!
LE GARÇON. — Non, madame, au gaz! on l'a pour rien maintenant.

L'ELECTION SYVETON



LES ÉLECTEURS. — Plus haut, plus haut Mercier!
LE GÉNÉRAL MERCIER. — Citoyens, quand on est Mercier, on peut parler bas!

PARIS-MADRID



L'AUTOMOBILISTE. — Alors, vous aussi, vous déplorez l'interdiction des courses d'automobiles?
LE PAYSAN. — Pour sûr!... songez donc mon bon monsieur, que c'était une vraie fortune pour les communes jusqu'il y avait un accident un peu sérieux!...

CHEZ LES CÉLESTES



— Eh bien, ce pauvre Empereur, son état?
— Emptre! Emptre!

AU SALON



L'EXPERT. — Hein! quelle touche!... comme on reconnaît bien un Bougreau.
LA DAME. — A quel le reconnaissez-vous, cher maître...
L'EXPERT. — Mais... à la signature.

ROSTAND ACADEMIEN



— Alors, Rostand, est maintenant immortel.
— Parbleu!... son Aiglon l'entrainera jusqu'aux nues.

SYNDON PINXIT



Le peintre Syndon condamné à la réclusion pour avoir assassiné le financier David attend l'autorisation d'aller faire des études de plein air.

SANS EXCUSE



M. PIOT, à sa bonne. — Devant une pareille preuve d'inconduite, je vous chasse.
LA BONNE. — Monsieur, c'est la première fois!
M. PIOT. — Raison de plus! Vous n'avez même pas l'excuse d'avoir voulu obtenir la croix.

Café des Villas Louis Gar nier, propr., 104, cours Fauriel, Saint-Etienne. Vins du Beaujolais, consommations de premier choix. Cassé-croûte. On prend des pensionnaires.

Cordonner E. B. Besset, 120, rue Garibaldi, Lyon. — Se recommande tout particulièrement aux camarades socialistes et syndiqués.

Vins en gros Beaujolais, lyonnais, côtes du Rhône, midi, etc., etc. **BOUDRAS FILS**, rue Jeanne-d'Arc, à SAINT-CHAMOND. Livraison à domicile pour toutes quantités. Bonnes conditions de paiement.

Anthracites Charbons de toute provenance. **Jules REVOL**, entrepositaire, rue des Forges, 27, St-Etienne. **et Agglomérés** Livraison à domicile pour toutes quantités. Boîtes aux commandes : Place de l'Hôtel-de-Ville, 3; rue Michelet, 63; place Jacquard, 13.

Imprimerie, reliure BUTTY, rue Ste-Elisabeth, ROANNE. Travaux en tous genres aux meilleures conditions. Exécution rapide et soignée.

Café Bourchet 113, cours Lafayette, à LYON. Réunion des Camarades socialistes. Siège du Comité central socialiste révolutionnaire. Consommations de première qualité.

Cordonnerie en tous genres. **FAURE**, place Sainte-Barbe, 19, à Saint-Etienne. Livraison rapide. Travail soigné. Prix modérés.

Café Argaud angle des rues de Lodi et Gêneret, à ST-ETIENNE. Rendez-vous des Camarades. Consommations de premier choix.

Bouillon du Grand-Moulin **MENAGE** 8 - Rue du Grand-Moulin - 8 SAINT-ETIENNE. Repas à 1 fr. 50, 2 fr., 3 fr. et au-dessus. — Service à la carte à toute heure — Bonnes consommations. Nous recommandons le **Bouillon du Grand-Moulin** à tous les camarades de passage à Saint-Etienne.

BONNE OCCASION A Vendre de Suite bien achalandée, située dans un quartier ouvrier de Saint-Etienne. S'adresser aux bureaux du Journal.

CONSTRUCTION DE CYCLES
M. BOUTEYRE Mécanicien! à la Terrasse (maison Rey) SAINT-ETIENNE (Loire)
TRAVAUX DE PRÉCISION Spécialité pour Cycles de course Réparations en tous Genres

Café de la Source
G. BARBIER 14, Rue Prairie

CONSOMMATIONS DE 1^{er} CHOIX
Tripes à la Mode de Caen
PRIX DES PLUS MODÉRÉS

Le meilleur moyen de soutenir le journal et de le propager, c'est de contracter et de faire contracter par nos amis ou connaissances un abonnement d'un an ou de six mois au moins.

BULLETIN D'ABONNEMENT



Je soussigné

demeurant

déclare souscrire un abonnement d _____ au PEUPLE, à partir du _____

(Signature)

Remplir ce bulletin et l'adresser à M. le Directeur du PEUPLE. Pour éviter les frais de recouvrement, y joindre un mandat-poste.

Près la place Chavanelle 29, Rue du Chambon, 29 Près la place Chavanelle

Ouverture d'un Magasin de Détail dans la Fabrique

CORDONNERIE FRANÇAISE

Il manquait à Saint-Etienne une GRANDE MAISON DE CORDONNERIE spécialement organisée pour les besoins de la Population travailleuse ou l'ouvrier, l'employé aussi bien que l'artisan des campagnes puissent trouver tous les genres de chaussures à des conditions de qualité et de prix défiant toute concurrence.

Frappée de cette situation et voulant éviter les risques de pertes que la vente en gros fait toujours courir, la CORDONNERIE FRANÇAISE a décidé de créer dans sa fabrique même, c'est-à-dire sans frais généraux, un magasin pour la vente directe au consommateur des produits de sa fabrication.

Basée sur le système qui a fait l'immense succès des Grandes Cordonneries à Paris, Lyon et autres villes importantes, la Cordonnerie Française aura pour principe absolu de vendre en détail au prix de fabrique et de supprimer tout intermédiaire entre le fabricant et le consommateur, afin d'arriver à faire un chiffre sans courir aucun risque.

Pour atteindre ce but trois moyens principaux sont employés par la Cordonnerie Française :

1° La réduction au minimum de tous les frais généraux ;
2° La suppression des risques de pertes par la vente exclusivement au comptant ;
3° La vente à prix fixe. Toutes les marchandises sont marquées en chiffres connus.

A la Cordonnerie Française pas de frais inutiles, là il n'y a ni tentures, ni glaces, ni dorures ! On ne fait pas de crédit, donc jamais de pertes ! Voilà pourquoi on peut vendre bon et beau marché.

Chaussez-vous à la CORDONNERIE FRANÇAISE, vous économiserez 30 0/0

29, Rue du Chambon, 29

SUCCURSALES

Le Soleil, 48, grande rue du Soleil, 48. Grand-Croix, 46, rue de Lyon, 46. Pours, 2, rue d'Urfé, 2.
Chambon-Fegerolles 24, rue Gambetta. Rive-de-Gier, 43, rue de Lyon, 43. Saint-Galmier, 11, rue Nationale, 11.
Firminy, 4, rue du Marché, 4. Montbrison, 47, rue Tupinierie, 47. Chazelles-Lyon, r. la Gare (angle rue Papillon)

Les prix vendus dans ces succursales seront les mêmes que ceux de la Fabrique

COMMANDEZ DE SUITE VOS CHAUSSURES DE PREMIERE COMMUNION

Il est offert comme Prime gratuite la photographie du communiant exécutée par les meilleurs artistes de la région

ENTREPOT DE BIÈRES
Fabrique de Limonade

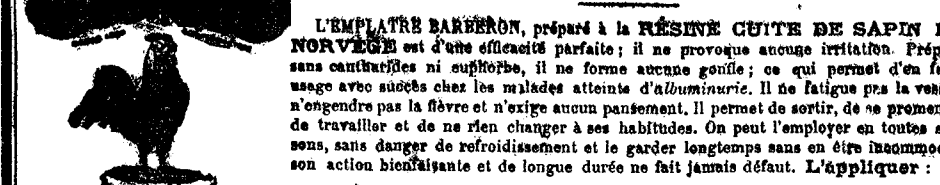
J.-B. GRAS
66, r. d'Annonay, St-ETIENNE

ANTHRACITE
Livré au Détail par 100 kilogs

La Maison facilite les groupes de consommateurs qui désirent prendre un wagon complet pour se le partager

DÉMÉNAGEMENT DE MÉTIERS
Camionnage en tous genres

EMPLATRE BARBERON



L'EMPLATRE BARBERON, préparé à la résine cuite de sapin de NORVÈGE est d'une efficacité parfaite; il ne provoque aucune irritation. Préparé sans caustiques ni souffre, il ne forme aucune croûte; ce qui permet d'en faire usage avec succès chez les malades atteints d'albuminurie. Il ne fatigue pas le vésicant, n'engendre pas la fièvre et n'exige aucun pansement. Il permet de sortir, de se promener, de travailler et de ne rien changer à ses habitudes. On peut l'employer en toutes régions, sans danger de refroidissement et le garder longtemps sans être incommodé; son action bienfaisante et de longue durée ne fait jamais défaut. L'appliquer :

1° SUR L'ENDROIT MALADE : Pour paralysies, goutte, rhumatismes, douleurs de genoux, de l'épaule, points de côté, maladies du foie, coups, fureurs et tous les points douloureux.
2° SUR LA POITRINE : Pour toux, rhumes, fluxions de poitrine, asthmes, catarrhes, coqueluches, gripes, trichitons de la gorge, pleurésies, pneumonies, oppressions, étouffements.
3° AU BAS DES REINS (à la partie inférieure de l'épine dorsale) : Pour bourdonnements d'oreilles, étourdissements, surdités, maux d'yeux, névralgies, maux de dents, douleurs de tête.
4° SUR LE CREUX DE L'ESTOMAC : Pour gastralgies, dyspepsies, douleurs d'estomac, mauvaises digestions.
5° SUR LE VENTRE : Pour diarrhées, dérangements de corps, pertes de sang et coliques de toutes natures.

Suivant la grandeur des Emplâtres, leurs prix sont de 1 fr., 1 fr. 50, 2 fr., 3 fr. 50

NOTA. — Des emplâtres de 0,60 sont préparés spécialement pour ENFANTS contre la Coqueluche, les Rhumes, les toux de Rougeole, la Grippe, les Vers et les Diarrhées de leur âge.

Exiger la COQ, la signature BARBERON et refuser tout emplâtre vendu au rabais
Gros et Détail : Pharmacie BARBERON, place Bolvin, 9, SAINT-ETIENNE (Loire)
Envoi franco dans toute la France contre timbres ou mandats